

11114 - Solliciter l'assistance des djinns pour diagnostiquer une maladie

La question

Comment juger le recours à l'assistance des djinns pour diagnostiquer le mauvais œil ou la magie ? Si, sous l'effet de la magie ou du mauvais œil , un djinn se met dans la peau d'un être humain , peut-on croire la déclaration du djinn et agir en conséquence ?

La réponse détaillée

Il n'est pas permis de recourir à l'assistance des djinns pour connaître la nature d'une affection et le type du traitement (approprié) parce qu'un tel recours relève du polythéisme. A ce propos le Très Haut a dit : **«Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les djinns mais cela ne fit qu' accroître leur détresse. »** (Coran, 72 : 6) et dit : **«Et le jour où Il les rassemblera tous: "Ô communauté des djinns, vous avez trop abusé des humains". Et leurs alliés parmi les humains diront: "Ô notre Seigneur, nous avons profité les uns des autres, et nous avons atteint le terme que Tu avais fixé pour nous." Il leur dira: "l' Enfer est votre demeure, pour y rester éternellement, sauf si Allah en décide autrement. "Vraiment ton Seigneur est Sage et Omniscient. »** (Coran, 6 : 128). Le fait que les uns jouissent des autres signifie que les humains vénèrent les djinns, se soumettent à eux et briguent leur protection et que les djinns (en contrepartie) leur rendent service et leur apportent ce qu'ils demandent. Dans ce cadre, ils les informent de la nature d'une maladie et de ses causes, choses que seuls les djinns connaissent. Mais ils peuvent mentir. Aussi ne doit-on ni leur faire confiance ni les croire. Allah le sait mieux.